

ITALIE : LA CONFIANCE SE RÉPAND DANS LE PAYS, LES VARIANTS AUSSI

Le baromètre continue de s'améliorer, reflétant à la fois un réel rebond d'activité, ainsi que les effets de base (positifs) liés au plongeon de l'activité au premier semestre 2020. Ces derniers sont particulièrement prononcés pour la production industrielle et les ventes de détail qui s'établissaient encore, en avril dernier, à des niveaux inférieurs à la fin de l'année 2019.

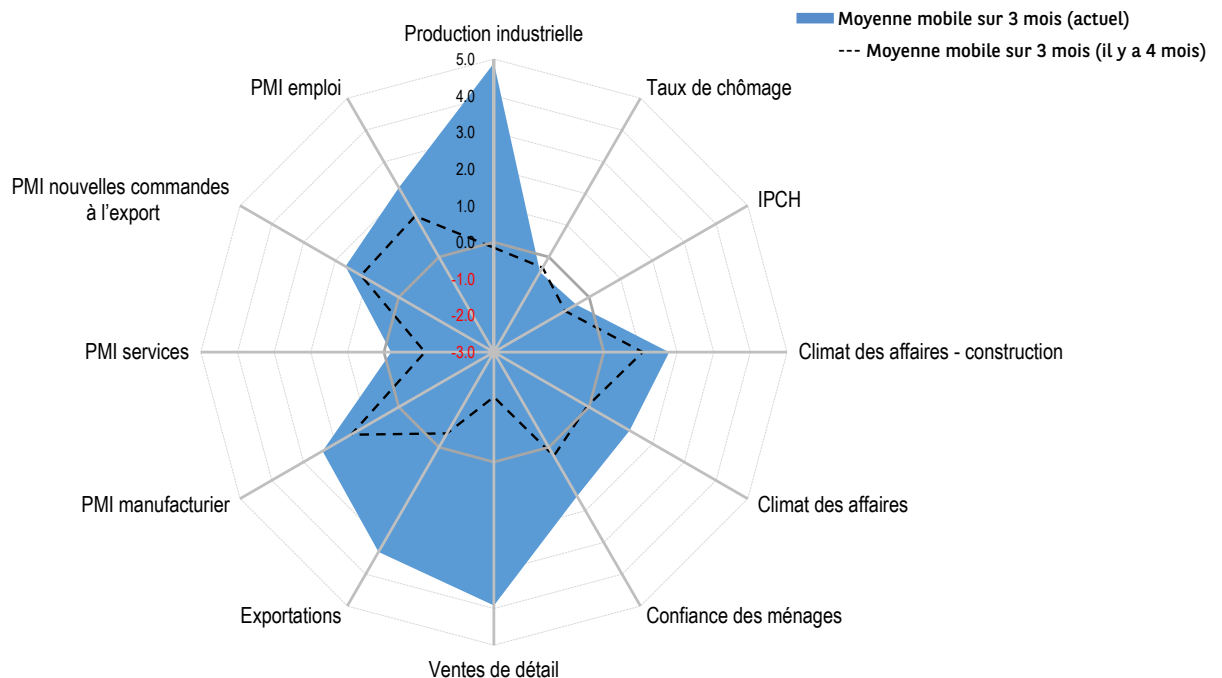
Malgré la propagation rapide des variants dans le pays (17% des cas en juin contre 4% en mai), la situation sanitaire reste, à l'heure actuelle, sous contrôle. Le nombre de contaminations a chuté fin juin sous la barre des 15 cas pour 100 000 habitants, soit l'un des taux les plus bas en Europe. Le couvre-feu dans la dernière région concernée par cette mesure (le Val d'Aoste) a été levé le 28 juin. La fin progressive des mesures anti-Covid a coïncidé assez logiquement avec un net regain d'optimisme de la part des entreprises et des ménages. L'indice PMI pour le secteur manufacturier est resté très élevé en juin (62,2), tandis que l'indicateur de confiance des consommateurs de la Commission européenne (CE) s'est hissé à son niveau meilleur niveau depuis octobre 2018.

Cependant, les perspectives des ménages sur l'évolution du chômage – à horizon d'un an – se sont légèrement détériorées en juin, toujours selon l'enquête de la CE. Les dernières évolutions sur le front de l'emploi restent, en effet, mitigées : bien qu'en légère hausse en mai (+0,2% m/m), l'emploi s'inscrit encore à un niveau très en dessous de celui observé au début de l'année 2020. À noter cependant qu'Istat ne comptabilise pas les travailleurs en chômage partiel dans la catégorie « emploi », comme le font, par exemple, les agences de statistiques en France et en Espagne. Le taux de chômage en Italie a légèrement reculé en mai (10,5%).

Dans ce contexte sanitaire et économique globalement plus favorable, le gouvernement Draghi cherche le bon ajustement des mesures de soutien afin de limiter les dépenses publiques, sans toutefois déstabiliser le redémarrage économique. Dans cette optique, le blocage des licenciements économiques pour motif « Covid-19 », introduit en février 2020, a été levé la semaine dernière (30 juin) dans l'industrie et la construction, où l'activité s'est plus ou moins normalisée. Cette mesure de blocage se poursuit néanmoins jusqu'au 31 octobre dans des secteurs encore fragilisés que sont, notamment, la mode et l'habillement.

Guillaume Derrien

ITALIE : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES INDICATEURS



SOURCES : REFINITIV, BNP PARIBAS

Les indicateurs du radar sont transformés en « z-scores » (écarts par rapport à la valeur moyenne de long terme exprimée en écart-type). Ces z-scores ont une moyenne de zéro et leur valeur fluctue ici entre -3 et +5. Sur le radar, la zone en bleu indique les conditions économiques actuelles. Elle est comparée aux conditions 4 mois auparavant (pointillés) : un élargissement de la zone bleue indique une amélioration de l'indicateur d'activité.

